



**SEDUNUM
NOSTRUM**

Bulletin No 45
1990

Association pour la sauvegarde
de la cité historique et artistique de Sion



**De la Petite Chancellerie
au Petit Théâtre**
ou l'archéologie au secours de l'histoire

Un théâtre de poche pour la Ville

En transformant l'ancienne Petite Chancellerie la Municipalité a poursuivi deux tâches, l'une de conservation et de documentation archéologique d'un objet du patrimoine urbain et l'autre de réhabilitation d'un bâtiment ancien à des fins d'animation culturelle.

Ainsi s'ouvre une ère nouvelle de dynamisme artistique pour cet espace d'accueil tant du Petithéâtre que d'autres manifestations adaptées aux conditions bien spécifiques de la salle. L'esprit du lieu sera différent de celui du Théâtre de Valère et l'on évitera par là même tout effet de concurrence. La Ville de Sion, en consentant cet investissement, veut en effet se donner les moyens d'offrir à la communauté un théâtre de poche à la fois original et sympathique par son ambiance et performant par son dispositif technique.

La Petite Chancellerie vient donc compléter l'édifice culturel communal que la Ville bâtit petit à petit avec la Treille, la Grenette et la Maison de la Nature, en dehors évidemment du Théâtre de Valère déjà cité. Et il est possible que, dans un prochain avenir, vienne s'ajouter à cet inventaire la ferme de l'Hôpital-Asile qui pourrait bien être ce lieu de la créativité dont la Ville de Sion, riche en ferments théâtraux, a besoin.

Mes remerciements, gage d'une sincère reconnaissance, s'adressent donc à tous ceux qui ont collaboré à la réussite de cet ouvrage constituant l'une des pierres angulaires de l'édifice culturel sédunois.

Le Président de Sion
Gibert Debons

La petite Chancellerie

En gravissant le flanc occidental de la colline de Valère pour atteindre la place du collège et l'église des Jésuites, on contourne sur trois côtés un ancien bâtiment à l'implantation particulière. A l'Ouest et au Sud, les façades, d'un étage sur rez dominant une petite place plantée d'un érable centenaire, alors qu'à l'Est la déclivité de la rue du Vieux-Collège permet d'accéder de plain-pied à la porte du premier étage qui constitue une sorte de rez supérieur.

Une histoire mal connue

Jusqu'à la transformation présentée ci-après, les renseignements historiques sur cette maison étaient très lacunaires.

En 1980, François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon signalent dans leur inventaire topographique des maisons de Sion l'existence d'un plan de quartier du milieu du XIX^e siècle: le bâtiment y est dénommé «Petite Chancellerie et Maison d'étude» (Archives de la Bourgeoisie de Sion, tir. 97/15, sans date).

Le plan visuel de la ville de Sion, datant de 1780-1785, porte l'indication «Kleine Stadt Kanzlei» (petite chancellerie de la ville). Selon cette dernière indication, il semble bien que la maison soit une propriété de la Bourgeoisie et non de l'Etat du Valais qui devait également abriter ses archives à proximité. Isaac de Rivaz signale en effet dans ses notes, conservées aux Archives cantonales sous la cote Rz 71/8, qu'en 1780 «on avait résolu de bâtir une Chancellerie pour l'Etat, qui avait pour Chancellerie alors une cave dessous le Collège, vis-à-vis de l'église de la Trinité.» Le local auquel il fait allusion devait se trouver un peu plus haut dans le grand bâtiment donnant sur la place du collège. La distinction effective entre ces deux chancelleries reste un point à éclaircir de façon définitive.

Si la Ville semble bien être propriétaire de la Petite Chancellerie au XIX^e siècle, rien n'indique qu'elle fut à l'origine de sa construction. Transformée au XX^e siècle, la maison fut utilisée tour à tour comme salle de gymnastique, local des pompiers, bâtiment d'école. Avant la dernière rénovation, elle abritait des salles de travaux manuels, de poterie et de dessin; au rez inférieur, le grand espace voûté servait encore comme local d'archives de la Commune.

Face à ces maigres renseignements, les résultats des investigations archéologiques entreprises à l'occasion de l'installation du Petithéâtre étaient attendus avec impatience. On verra qu'ils furent à la hauteur des espérances que l'on avait mises en eux.

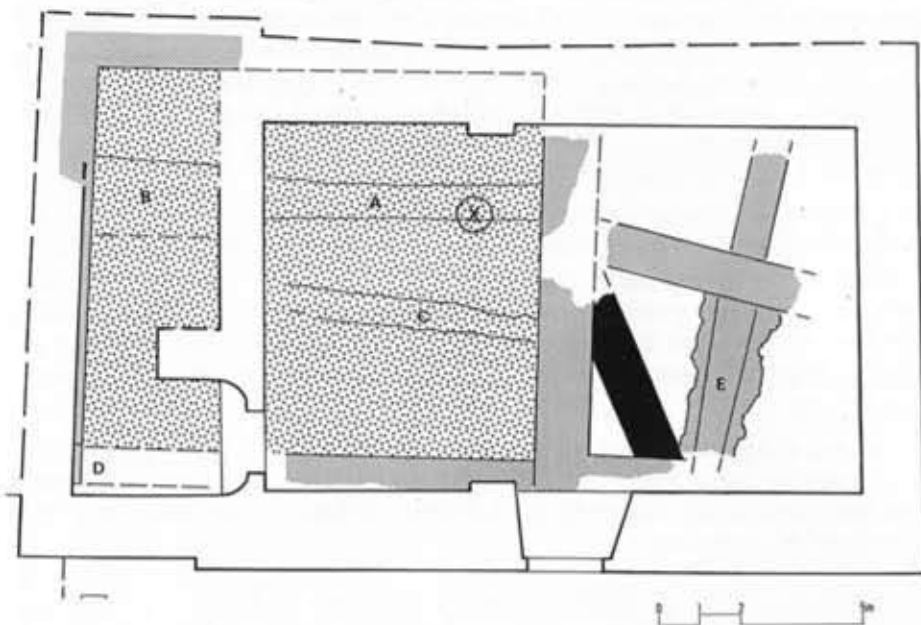
L'époque protohistorique

Le but premier des fouilles de la Petite Chancellerie était de découvrir d'éventuelles constructions antérieures. L'intérêt porté à ce secteur était d'autant plus grand que l'on avait l'espoir d'y retrouver les vestiges d'une chapelle médiévale dédiée à Saint-Paul que les textes d'archives permettaient de situer à proximité. Ce sanctuaire, cité dès le XIII^e siècle, disparut sans doute entre 1573, date de la dernière mention dans les textes et 1640, date du plan de Merian, où il ne figure plus.

Cette première recherche n'a pas abouti, mais il reste l'espoir de retrouver peut-être cette construction sous la petite place au Sud ou à l'Ouest.

Lors d'un sondage effectué dans le cadre de cette fouille médiévale, les archéologues du bureau de H.-J. Lehner ont découvert des fragments de céramiques protohistoriques. Décision fut prise alors de pratiquer une étude limitée afin de déterminer s'il existait, outre ces fragments, des éléments de structure plus importants. On pratiqua alors une tranchée de 5 mètres sur 60 centimètres. Cette saignée révéla une succession de structures : un caisson en dalles de schiste qui pourrait avoir servi de tombe, des foyers, et un niveau de limon avec d'autres céramiques remontant à l'époque du Bronze final (fig. 1, X). La découverte de structures datables de cette période dans la montée vers Valère, sur son versant occidental, constitue un fait nouveau et important qui aurait justifié à lui seul les sondages entrepris.

Plan archéologique schématique (Fig. 1)



- Bâtiment actuel de 1620
- Fragment de mur le plus ancien
- Bâtiments datant d'avant 1620
- ▨ Etable avec pavage
- A Caniveau à purin
- B Secteur de la fosse à purin (non fouillé)
- C Lacune du pavage (séparation intérieure?)
- D Portail

- E Canal muré recouvert de dalles
- ⊗ Découvertes préhistoriques

Une éventuelle extension de la surface fouillée, pour souhaitable qu'elle fût, aurait nécessité un budget important et la destruction de structures médiévales. Comme le but de l'étude était atteint, que le site n'est pas menacé à court terme et que son accessibilité est garantie, il a été renoncé à la poursuite immédiate des travaux. Il sera possible de les reprendre ultérieurement, éventuellement en rapport avec les travaux d'aménagement de la place qui jouxte la Petite Chancellerie.

La construction du Moyen-Age

On connaît la vocation longtemps paysanne de la cité sédunoise à travers les siècles. De nombreux textes dénoncent d'ailleurs les désagréments des écuries qui occupaient bien des anciens rez-de-chaussée.

Dans des couches supérieures à celles de l'époque du Bronze, les archéologues ne furent pas surpris de découvrir un pavage en petits boulets de champ avec un caniveau et une fosse à purin (fig. 1, A et B). Ce sol correspondait à un bâtiment dont la Petite Chancellerie intégra plus tard le mur Nord et une portion du mur Est. Ces deux murs subsistent encore au moins jusqu'au niveau de l'étage supérieur situé actuellement à une hauteur relative d'environ 5 mètres ; à une hauteur de 3,40 mètres, ils présentent cependant une retranche de 12 centimètres qui correspond à l'ancienne division en étages, située plus bas que l'actuelle.

On accédait au bâtiment par un portail situé au Nord (fig. 1, D) et qui fut détruit lors de la construction du mur de la Chancellerie. Des négatifs de pierres dans le mortier de la partie supérieure de cette embrasure montrent qu'initialement, le sommet de la porte était constitué par un arc.

Au midi, le mur ancien a été détruit en grande partie et remplacé par un nouveau aux fondations plus profondes, situé encore plus au Sud. Entre l'ancien et le nouveau mur, on a découvert d'autres maçonneries postérieures, légèrement obliques dont la fonction demeure inconnue ainsi qu'un canal maçonné recouvert de dalles (fig. 1, E), qui s'écoulait en direction de l'Ouest. Peut-être s'agissait-il d'une canalisation récoltant l'eau des toits ou d'une installation à vocation artisanale.

A l'Ouest, la nouvelle façade de la Chancellerie renforce considérablement le mur le plus ancien. Le caractère de ces anciens murs constitués de lits de galets relativement petits, parfois posés en épi, autorise une datation approximative entre le XIII^e siècle et le XIV^e siècle.

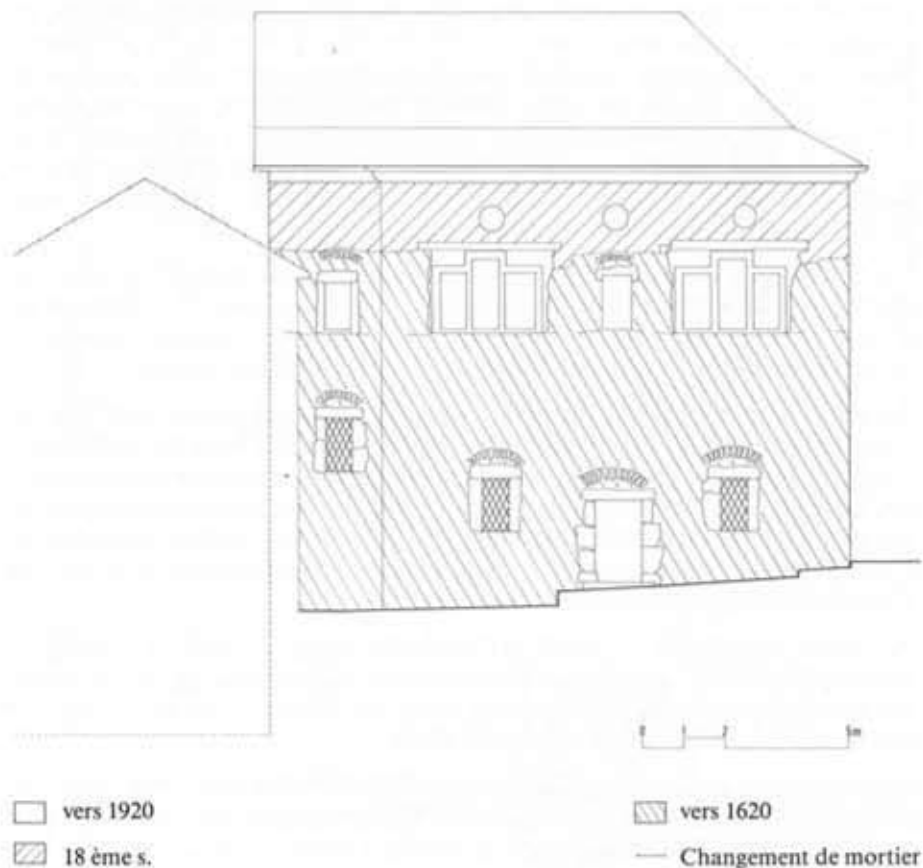
Ces différentes constatations permettent d'établir l'existence d'un bâtiment d'au moins deux étages et de dimensions libres de l'ordre de 6 x 7 mètres. L'étage inférieur consistait en une écurie d'environ 3,40 mètres de hauteur.

La construction du XVII^e siècle

D'après une date figurant sur le portail en fer du rez-de-chaussée, le bâtiment actuel a été érigé en grande partie vers 1620 en conservant le mur Nord et une partie du mur Est de la construction précédente (fig. 1 et 2). Cette datation est confirmée par le caractère de l'appareil des murs et par la morphologie des fenêtres.

La voûte du rez avec son doubleau, la porte avec son encadrement, les fenêtres et quelques-unes de leurs grilles en fer forgé appartiennent à cette étape de construction. Le sol était alors probablement fait de carreaux en terre cuite de forme hexagonale ou rectangulaire dont on a retrouvé quelques fragments. On ne possède pas de données sur la destination du bâtiment à l'origine.

Fig. 2: Façade Ouest, élévation archéologique.



La rénovation du XVIII^e siècle

Au cours du XVIII^e siècle, le bâtiment de 1620 va connaître une première rénovation. On procède alors à son élévation sur une hauteur de 1,50 m. C'est alors que sont créés les petits oculi axés sur les anciennes fenêtres (fig. 2)

Au premier étage, du côté Sud, on surélève également la voûte qui était à l'origine en berceau reprenant le plan de celle du rez-de-chaussée. On la transforme en voûte d'arêtes, passablement écrasée, puisque le plan reste tributaire de la position de l'ancien doubleau placé au centre du bâtiment. Au Nord, on adopte un plafond horizontal. Dans cette pièce destinée actuellement aux loges, le sommet des murs est agrémenté d'un simple filet de couleur noir relevé lors de l'investigation des enduits menée par Barbara de Wolff.

Fig. 3: La Petite Chancellerie au début du siècle.



La transformation du début du XX^e siècle

Vers 1916, le bâtiment va subir une nouvelle transformation qui modifie passablement son aspect extérieur. Dans le but d'augmenter de façon substantielle l'éclairage du second étage, on perce une série de nouvelles baies. D'abord deux dans la façade Sud entre les deux fenêtres existantes, puis quatre dans la façade Ouest, de part et d'autre de deux des anciennes fenêtres.

Lors de cette transformation, on altère quelque peu la composition de la façade, puisque les grandes baies du premier ne peuvent plus trouver place directement sous les oculus des combles. La nouvelle façade avec ses triplets adopte un visage dans le goût de l'architecture néo-médiévale. On le comparera avec l'ancien aspect de la façade, plus austère, dont une photographie du début du siècle a conservé le souvenir (fig. 3).

Fig. 4: Coupe (état actuel)



La transformation actuelle

Le but de la transformation actuelle était d'insérer les activités du Petithéâtre dans le volume existant.

Au rez supérieur, l'ancienne salle voûtée abrite le foyer et son bar. A l'arrière, les services (loges et sanitaires) distribuent, par un petit escalier interne soit la scène, soit les combles qui sont réservés aux locaux techniques du Petithéâtre.

En prenant le nouvel escalier métallique au sud du foyer, on s'engouffre dans la grande salle voûtée en contournant le local de régie.

C'est en enlevant l'ancien escalier massif au nord, pour faire place à l'espace scénique, que la grande voûte du rez inférieur est devenue l'espace idéal pour recevoir la salle des spectacles.

La transformation de la Petite Chancellerie constitue sans doute un mariage heureux entre une structure ancienne et une fonction nouvelle.

Le foyer du nouveau Petithéâtre.



D'un trottoir à l'autre

Lorsqu'en 1975, d'une cave mise à disposition par le Dr J.A. de Kalbermaten, et dont la vocation antérieure était davantage d'assurer la conservation des produits de la terre que des choses de l'esprit, quelques Sédunois mordus d'expression scénique réussirent, avec l'appui de la Municipalité et de la Bourgeoisie, à créer l'espace modeste mais chaleureux du Petithéâtre, nul d'entre eux ne supposait précisément sa destinée future.

Mais tous étaient habités de cette conviction que ce lieu ne pouvait vivre que par et pour les gens de la cité, qu'il devait être ouvert à toutes les aventures de l'expression (théâtre, cabaret, musique, jazz, poésie, chanson, etc...), qu'il n'acceptait d'autres limites que la modestie de ses ressources budgétaires et son refus de l'intolérance et de la vulgarité.

L'ancien Petithéâtre en 1973.



Il serait fastidieux, et sans doute prétentieux, de dresser le bilan des quinze années écoulées : plus de cinq cents spectacles accueillis dont certains prestigieux : Laurent Terzieff, Jean-Luc Bideau, le Wiener Streich Quartett, les Mummenschanz, le Quartetto Cedron, Maria Carta, l'ensemble Benone Damian, Claude Léveillée, Mouloudji et tant d'autres.

Mais le propos n'est pas d'en étaler l'inventaire, puisque l'essentiel recherché n'a jamais été que l'esprit animant les artistes reçus au Petithéâtre, que leur renommée soit internationale ou leur audience confidentielle.

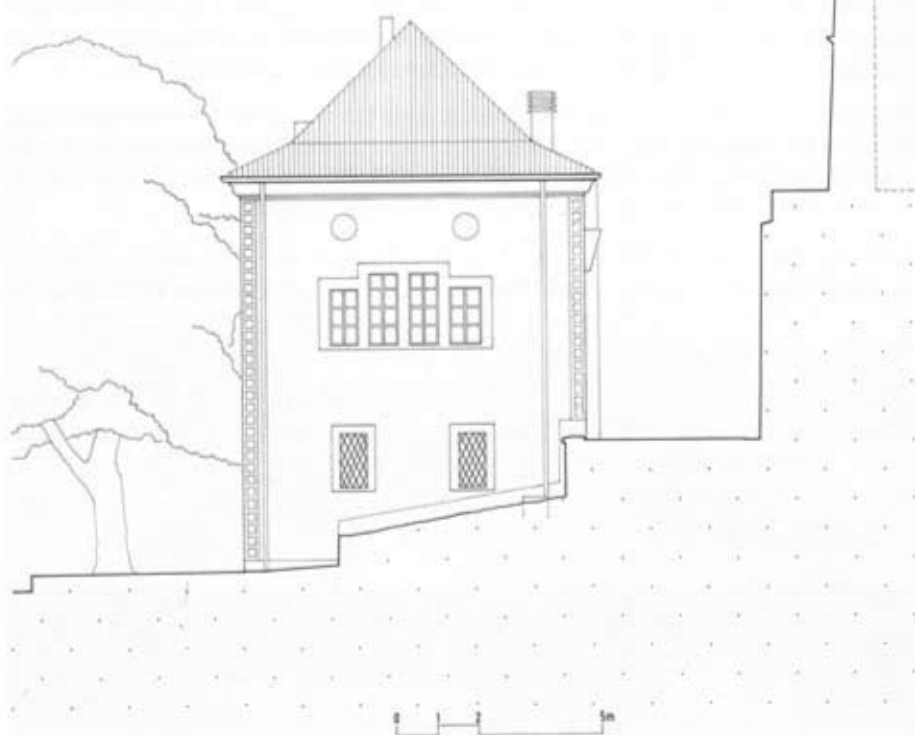
Et malgré des échecs inévitables, au-delà des déceptions éphémères et des enthousiasmes excessifs, les responsables successifs de l'animation de la cave de la rue du Vieux-Collège n'ont jamais failli à cette exigence : esprit d'ouverture, de curiosité, de tolérance, de convivialité.

Le Petithéâtre va traverser la rue. Le nouvel espace mis à sa disposition par la Municipalité sera plus confortable, les moyens techniques mieux adaptés, le plateau un peu plus vaste. Nous nous en réjouissons évidemment et nous espérons en tirer une énergie nouvelle.

Pourtant il nous appartiendra, avec votre concours, gens de la cité, d'amener cet esprit d'un trottoir à l'autre, pour que nous puissions ensemble mieux inventer le futur de votre nouveau Petithéâtre.

Un spectacle des ateliers d'expression du Petithéâtre





Sedunum Nostrum, Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion – Case Postale 22 45 – **CH-1950 SION 2 NORD** CCP 19–9921–3.

Mise en pages et textes : Dominique Studer, rédacteur responsable.

Source pour l'archéologie : Hans-Jörg Lehner, archéologue

Source pour l'architecture : François de Wolff, architecte

Texte Petithéâtre : Christian Holzer

Crédit photographique : Gilbert Vogt, Jean-Marc Rywalski

Plans : Hans-Jörg Lehner et François de Wolff

Imprimerie R. Curdy SA - Sion